

fam

FONDATION AVENIR
MEILLEUR AU TOGO

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

ORGANISATION

Conseil de fondation (Suisse)

Franck Simond, Président
Vincent Maison, Secrétaire
Jenny Simond, Trésorière
Jean-Jacques Hofstetter, Membre
Catherine Scarna, Membre

Etude des projets de développement villageois (Suisse)

Michel Cuendet

Organisation des missions humanitaires (Suisse)

Dr Patrick Signorell, Psychologue
Katell Bosser, Infirmière

Comité (Togo)

Bobo Agbessimé, Président
Peter Agbessimé, Vice-président
Komi Félix, Secrétaire
Pablo Agbogon, Trésorier
Dr Koudaya Kokouvi, Direction préfectorale de la santé, Médecin conseil
Modeste Hodo, Assistant médical

Collaborateurs au Togo

Patience Gameli, Infirmière
Ebuva Amedomé, Aide infirmier

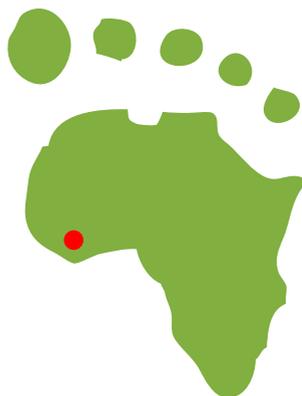
Membres d'honneur

Suzanne Aho, Ministre de la santé de la république du Togo 2000-2006
Komlan Clément Nunyabu, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat de la république du Togo
Yawo Edem Victor Samtoug, Président du Conseil d'Administration de l'hôpital de Kpalimé
Jean-Philippe Rapp, Journaliste
Dr Jérôme Bénédict, Avocat
Bernard Camandona, Entrepreneur
Pierre Cavin, Entrepreneur
Dr Maurice Gross, Notaire
Raphaël Manrique, Graphiste
Catherine Scarna

FAM

Fondation Avenir Meilleur au Togo

Case postale 212
1028 Préverenges
Switzerland
www.fam-togo.org



Les photographies publiées dans ce rapport ont été prises par les membres de la fondation

Nous sommes très reconnaissants de votre générosité, amour et volonté grandiose à prendre en charge les malades. Merci de n'avoir ménagé aucun effort pour sauver ma vie (extrait d'une lettre de remerciements)

Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2010, une année de succès.

Les villageois togolais sont toujours plus nombreux à bénéficier d'aide pour se soigner, pour se former et pour réaliser des activités de développement.

Dorénavant reconnue par le gouvernement du Togo comme une ONG internationale de droit suisse, notre fondation trouve une dynamique bien utile à son action.

La santé concentre particulièrement une grande partie de nos efforts et de nos ressources. Nous avons ressenti une grande joie lors de la guérison d'un jeune villageois, David, qui souffrait d'une maladie particulièrement cruelle.

La scolarisation et l'éducation nous tiennent aussi particulièrement à cœur et nombreux sont les enfants et les jeunes à avoir besoin de soutien.

Nous avons pris la décision de renforcer l'aide au développement de projets artisanaux et agropastoraux villageois, avec l'efficace et généreuse contribution d'un membre sympathisant, déjà parti en mission humanitaire au Togo pour notre fondation. Les demandes toujours plus nombreuses seront étudiées et pourront aboutir plus rapidement.

Le Conseil de fondation, dont les membres sont bénévoles et payent de leur poche leurs voyages au Togo, dispose de plus de temps pour se concentrer sur l'avenir, sur la consolidation des structures et l'essor de son action.

L'équipe formant notre Comité au Togo, déterminée et motivée, fait un travail remarquable.

Année de succès et de réussite qui nous encourage à envisager l'avenir avec confiance pour soulager le plus grand nombre de villageois dans leurs difficultés quotidiennes.

Merci de votre soutien

Le Conseil de Fondation

Franck Simond
Président

Vincent Maison
Secrétaire

Jenny Simond
Trésorière

Jean-Jacques Hofstetter
Membre

Catherine Scarna
Membre

Les photographies publiées dans ce rapport ont été prises par les membres de la fondation

LA FONDATION



**Parce que demain se construit
Ne plus être oublié ni livré à son sort**

Lieu d'activité

Canton de Kuma, au Togo, région montagneuse, rurale et isolée
8 villages, 20 000 habitants

Mission

Permettre aux villageois isolés de recevoir des soins médicaux
Favoriser la scolarisation des enfants et la formation des jeunes
Promouvoir la réalisation de micro-projets pour améliorer la vie quotidienne
Organiser des missions humanitaires médicales bénévoles

Pour l'instant la fondation agit auprès des 20'000 habitants du Canton de Kuma qui se trouve dans une région montagneuse et rurale en proie à une très grande pauvreté. Situés à une trentaine de km de la ville de Kpalimé, les 8 villages de Kouma sont éloignés des routes et isolés : Bala, Apoti, Tokpli, Konda, Dovota, Dunyo, Adame et Apayeme.

LA SANTÉ



Les soins itinérants

Les populations des huit villages du Canton de Kuma bénéficient depuis trois ans des soins prodigués par notre assistant médical **Modeste Hodo** et par l'aide soignant **Ebuva Amédomé**. En 2010, **1450 patients** ont bénéficié d'une consultation itinérante.

La gestion du dispensaire de Kuma-Dunyo

L'infirmière de la Fondation, **Patience Gameli** y travaille tous les jours de la semaine. Durant son congé maternité elle a été relayée par l'infirmière **Josée Kamassa**, très bien accueillie par les consultants. Le centre de santé a prodigué **1236 consultations**, et enregistré **38 accouchements**. Le centre a pour objectif de rendre les soins accessibles aux populations défavorisées. Les médicaments, achetés auprès d'institutions humanitaires européennes, sont prescrits contre une modique contribution financière.

La santé est la mission principale de la fondation, qui y consacre une grande partie de ses ressources, afin de rendre les soins accessibles à tous les villageois.

Opérations chirurgicales

Lors des consultations itinérantes dans les villages ou au centre de santé, certaines pathologies invalidantes, ne pouvant être soignées que par intervention chirurgicale, sont diagnostiquées. Dans la mesure du possible, nous tentons de rendre la santé au plus grand nombre de malades. Ainsi, depuis 2005, plus de 230 patients ont bénéficié d'une intervention. En 2010, nous avons aidé **60 personnes** à retrouver la voie de la santé. Les pathologies récurrentes enregistrées sont notamment les hernies de différentes natures, l'hystérectomie, la myomectomie, les lipomes, les tumeurs. De plus, nous avons financé les frais de césarienne d'une habitante sans ressources de Kuma Apoti.

Les caisses d'urgence

Plus de **60 patients** ont bénéficié d'un prêt auprès de la caisse d'urgence de leur village, afin de pouvoir se soigner malgré le manque de moyens immédiats. Le principe du prêt sans intérêt et du remboursement fonctionne bien.

Soins offerts

Nous prenons chaque année en charge les soins de patients particulièrement démunis. En 2010, nous avons également suivi 10 épileptiques.

Lutte contre le paludisme

Le ministère de la santé du gouvernement togolais a admis notre dispensaire de Dunyo dans le répertoire des formations sanitaires recevant la dotation CTA (Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artémisine) dans le cadre du programme national de lutte contre le paludisme.

Missions humanitaires médicales

Elise Rapp et Corine Chèvre, infirmières spécialisées en médecine tropicales, ont vécu durant un mois au Togo et prodigué des soins à de nombreux villageois. **Alice Horisberger**, étudiante en médecine, s'est rendue pour la seconde fois au Togo, pour un stage de un mois à l'hôpital de Kaplimé, en pédiatrie. (photo : Elise Rapp durant sa mission)



L'histoire de David, un combat pour la vie



Cela aurait pu devenir un drame silencieux comme il s'en passe chaque jour au Togo. Condamné par une tumeur à la jambe, extrêmement avancée et cruellement douloureuse, David, jeune villageois togolais de 15 ans, prend contact avec la fondation. Le diagnostic est impératif : pour sauver la vie de l'enfant il faut opérer, stopper l'avancée du cancer, amputer la jambe, sans attendre. Tout s'organise, David arrive à l'hôpital, mais il disparaît. Il a été enlevé par son oncle, nourrissant l'espoir fou de lui éviter l'amputation, la honte, la différence et l'exclusion du village, pour le confier à un guérisseur, loin, dans la grande ville de Lomé. Le père de David, avec la force de l'amour qu'il porte à son fils, comprend qu'il n'y a pas une minute à perdre pour le garder en vie. Il réussit à le retrouver. Plusieurs jours ont passé. David est au plus mal, la tumeur s'est déployée à tel point que sa jambe n'est qu'un magma de chair douloureuse. Au bout de ses forces, il murmure "S'il vous plaît, enlevez-moi le mal, enlevez-moi ça". Il oscille entre la vie et la mort. Un élan de sollicitude anime les membres de la fondation et le corps médical. David est opéré très rapidement. Aujourd'hui, c'est un enfant lumineux,

au sourire radieux. Il a la force de la vie, de la jeunesse, il a tout de suite appris à se servir de béquilles. Par son courage, avec le soutien de la fondation, il a su comment surmonter la symbolique funeste de l'animisme face au village, face au regard des autres. Il est heureux, il peut vivre. Cette histoire, ce combat pour la vie, nous avons envie de vous la raconter, parmi beaucoup d'autres, car elle exprime l'aspiration la plus chère de la fondation. Même si les traditions et les croyances se dressent parfois comme des murs, même si la pauvreté amincit la vision d'avenir, chaque vie mérite un combat.



L'éducation et la formation professionnelle

Afin de parer aux faibles ressources de beaucoup de familles villageoises, la fondation vient en aide aux élèves afin de financer leur scolarité ou leur formation professionnelle.

Au cours de la période scolaire 2009-2010, **250 jeunes élèves** ont reçu le soutien financier de la fondation pour poursuivre leurs études. Il s'agit d'élèves dont les familles peinent à trouver les moyens de payer la scolarité. **180 élèves**, du primaire au lycée, ont reçu les fournitures scolaires (livres et cahiers). **70 élèves** ont bénéficié du financement de l'écolage, dont 10 à l'Université, 25 dans les lycées, 25 dans les collèges et 10 dans les écoles primaires.



Remise des fournitures scolaire au village de Dunyo



Quelques élèves des villages du Canton de Kuma recevant les fournitures scolaires

Voici comment votre don peut être utilisé :

SANTÉ CHF 150.- à 200.-

Opérer et guérir un malade

ÉDUCATION CHF 50.- à 100.-

Écolage, fournitures scolaires d'un élève pour une année

CHF 100.- à 200.-

Formation scolaire supérieure ou professionnelle d'un étudiant pour une année

Aide au développement villageois

De nombreuses demandes d'aide nous parviennent de la part de villageois qui souhaitent développer une activité artisanale ou agropastorale. Il existe un réel problème de survie dans les villages isolés. Les demandes sont soigneusement étudiées, afin de vérifier leur faisabilité et leur viabilité. Le Conseil de fondation se réjouit d'avoir mis sur pied un système de gestion et de suivi grâce à l'aide généreuse de **Michel Cuendet**, un de nos membres déjà parti en mission humanitaire bénévole au Togo. De cette façon, les demandes pourront être traitées plus efficacement et plus rapidement et le Conseil de fondation peut se concentrer sur tous les projets d'avenir. Nous sommes heureux d'avoir pu financer des projets d'élevage qui contribuent à l'amélioration de l'alimentation en protéines animales. Beaucoup d'autres projets sont en attente et seront, sans doute, réalisés au cours de l'année 2011.



Elevage, réalisé au village de Kuma Apayeme



Michel Cuendet, réconfortant un villageois lors de sa mission au Togo

Voici comment votre don peut être utilisé :

CHF 100.- à 200.-

Soutien au lancement d'un projet de développement villageois

CHF 300.- à 500.-

Participation à la réalisation d'un projet de développement villageois

Reconnaissance du statut d'ONG

Le 9 juillet, un accord a été signé avec le gouvernement togolais. La fondation est reconnue officiellement comme une ONG internationale de droit suisse.

Voyages au Togo

Franck Simond s'est rendu à quatre reprises au Togo, afin de vérifier le bon déroulement des activités. **Bernard Camandona et son épouse**, ainsi que **Gildo Martinelli** l'ont accompagné en novembre afin d'être présents pour la remise d'une ambulance offerte à l'hôpital de Kpalimé par les clubs Kiwanis Les Moraine et Kiwanis Pully, par l'intermédiaire de la fondation.

La fondation a fêté ses 5 ans - Soirée de soutien

La fondation a fêté ses 5 ans d'existence avec **José Barrense-Dias**, Guitariste et Chanteur brésilien, **Jean-Philippe Rapp**, Journaliste et parrain de la fondation, et deux membres du personnel médical de la FAM, venus tout spécialement pour l'occasion, et 300 personnes venues témoigner de leur solidarité. C'était le 27 février 2010 à la salle polyvalente de Préverenges. Une belle soirée, un beau témoignage de solidarité et beaucoup d'enthousiasme pour poursuivre notre action au Togo.

Réception du Maire de Kpalimé à Lausanne

Invité lors du sommet de la francophonie à Montreux, **Edem Victor SAMTOU**, a rencontré nos membres **Jean-Pierre Posse et Jean-Jacques Hofstetter**, qui lui ont fait visiter la ville de Lausanne.

Le Comité togolais

Patience Gameli, infirmière de notre dispensaire de Kouma Dunyo a eu le bonheur de mettre au monde un petit garçon. Nous souhaitons joie et santé à la nouvelle famille. Afin de faciliter les déplacements d'un village à l'autre et de répondre aux urgences, nous avons décidé financer les frais de permis de conduire pour nos collaborateurs togolais qui ne le possèdent pas.

Changement de membre au Conseil de fondation

Tout en restant actif au sein de la fondation, **Jean-Pierre Posse** a décidé de se retirer du Conseil. **Jean-Jacques Hofstetter**, ancien syndic de Saint-Sulpice, l'a remplacé le 1^{er} septembre.



Jean-Pierre Posse à gauche et Jean-Jacques Hofstetter à droite, lors d'un voyage au Togo

Don d'une ambulance et de matériel médical

Ce projet a muri durant deux ans. La ville de Kpalimé, qui compte environ 100'000 personnes ne possédait pas d'ambulance. Par l'intermédiaire de notre fondation, les clubs Kiwanis Les Moraines et Pully, avec l'impulsion de **Bernard Camandona et Gildo Martinelli**, ont offert une ambulance à l'Hôpital Préfectoral de Kpalimé. Ces deux clubs ont également offert un minibus à la fondation, pour le transport des urgences depuis les villages jusqu'aux hôpitaux de Kpalimé, ainsi que du matériel médical (réanimation respiratoire, chaises roulantes, chaises percées, déambulateurs, civières et cannes anglaises) distribué aux institutions hospitalières de la région.



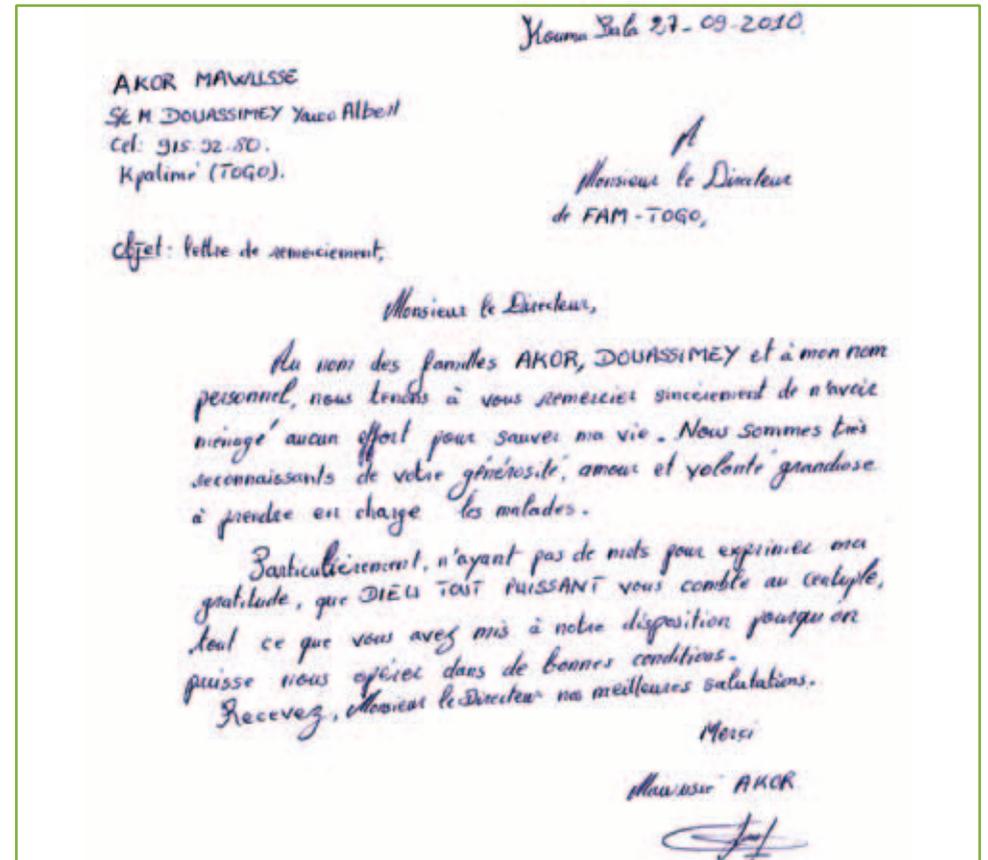
Remise de l'ambulance à la fondation, avant son transport au Togo



Arrivée de l'ambulance au Togo, en présence de Bernard Camandona et son épouse, et de Gildo Martinelli

Soutien

Nous sommes très reconnaissants à l'**Association ARG** (Angelo, Rino et Giuseppe) qui a soutenu notre fondation par un don généreux, destiné à financer des opérations chirurgicales, au **club Kiwanis de Pully**, qui nous a remis un chèque de 2'500 francs et aux dons de l'**Association des étudiants en médecine de Lausanne** et de l'**Association pour le Théâtre à Saint-Sulpice**. Nous sommes très touchés également par le geste de **Italo Ghibellini**, qui a demandé à ses proches de verser un don à notre fondation pour ses 70 ans. Merci aussi à ces entreprises généreuses : **Gestrust SA, Camandona SA, JJH Cuisines Diffusion SA et Jean-Luc Jaquier, Ferblantier.**



Presse

Les médias suisses et togolais parlent de notre fondation. Les nouvelles de la Télévision Nationale togolaise, la Radio Nationale togolaise, Radio Lomé, Radio Kpalimé ont relaté le don de l'ambulance à l'hôpital de Kpalimé et les activités de notre fondation. Depuis 2005, plusieurs articles de presse ont été publiés dans divers journaux : Togo Presse (Journal national togolais), 24 Heures, Journal de Morges, La Côte, Journal de Préverengues.



Le dossier de presse complet est publié sur notre site www.fam-togo.org

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

PROFITS ET PERTES 2010

	31.12.2010	31.12.2009
ACTIF	CHF	CHF
Liquidités	27'380.49	18'602.37
- Caisse en Suisse	572.40	1'788.50
- Caisses au Togo	470.00	430.00
- Postfinance	15'899.74	6'918.42
- Banque Cantonale Vaudoise	6'023.35	6'971.45
- Caisse d'épargne au Togo	775.00	24.00
- Ecobank à Lomé au Togo	3'640.00	2'470.00
Créances	1'420.00	600.00
- Débiteurs en Suisse	700.00	600.00
- Caution bail maison FAM au Togo	720.00	0.00
Autres créances	6'223.20	5'963.90
- Parts sociales Coopérative de la Maison du Peuple	100.00	100.00
- CEDC Banque (capital et fonds de secours)	6'075.02	5'815.72
- Impôt anticipé à récupérer	48.18	48.18
Stocks	0.00	3'870.00
- artisanat, t-shirts, calendriers	0.00	3'870.00
Comptes de régularisation	1'080.00	1'967.75
- Actifs transitoires	1'080.00	1'967.75
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	36'103.69	31'004.02
TOTAL DE L'ACTIF	36'103.69	31'004.02
PASSIF	CHF	CHF
Dettes à court terme	1'020.35	0.00
- Créanciers	1'020.35	0.00
Fonds et provisions	900.00	700.00
- Fonds d'urgence missions au Togo	900.00	700.00
Comptes de régularisation	500.00	5'520.00
- Passifs transitoires et produits reçus d'avance	500.00	5'520.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	2'420.35	6'220.00
Capital	5'000.00	5'000.00
Résultat reporté	19'784.02	28'675.47
Résultat net de l'exercice	8'899.32	-8'891.45
TOTAL DES FONDS PROPRES	33'683.34	24'784.02
TOTAL DU PASSIF	36'103.69	31'004.02

Les comptes ont été vérifiés selon la Norme Suisse relative au contrôle restreint par la Fiduciaire Daniel Burnand à Lausanne. La Fondation Avenir Meilleur FAM au Togo est reconnue de pure utilité publique, sans but lucratif et exonérée. Les dons peuvent être déduits des impôts. Une attestation vous sera envoyée sur demande. Les comptes détaillés (y compris le rapport de révision) vous seront envoyés sur demande.

	2010	2009
	(01.01.10 - 31.12.10)	(01.01.09 - 31.12.09)
	CHF	CHF
Cotisations	12'569.10	13'786.40
- membres fondateurs	400.00	400.00
- membres actifs en Suisse	5'700.00	5'600.00
- membres actifs au Togo	0.00	120.00
- couverture des frais de voyages par les membres fondateurs	6'469.10	7'666.40
Donations	19'841.60	11'400.58
- dons divers	19'841.60	11'400.58
Dons spécifiques à des projets	27'062.65	6'139.35
- Participation conférences et divers	0.00	2'709.35
- Participation programme comptable	1'300.00	0.00
- Participation soins - santé publiques	8'427.35	500.00
- Participation ambulances / équipements médicaux Club Kiwanis	15'000.00	0.00
- Participation formations	635.30	1'230.00
- Participation location maison de la Fondation à Kpalime Togo	1'700.00	1'700.00
Produits divers	28'670.70	1'004.50
- repas de soutien (inscriptions, bar, etc)	25'646.20	0.00
- ventes de calendriers, artisanat, t-shirts, etc	2'024.50	1'004.50
- organisation de missions/voyages	1'000.00	0.00
Total des produits opérationnels	88'144.05	32'330.83
Dépenses pour les projets	68'728.18	30'815.62
- repas de soutien	19'107.65	2'317.00
- calendriers, artisanat, t-shirts	4'759.05	852.89
- conférences et divers	0.00	3'131.20
- programme comptable	1'317.65	0.00
- autorisations, taxes logo, déplacements	2'916.95	2'335.85
- soins - santé publique - ambulances	33'663.32	15'422.31
- missions bénévoles	1'576.08	0.00
- formations scolaires, professionnelles, médicales	2'924.52	4'354.62
- location maison de la Fondation à Kpalime Togo	2'462.96	2'401.75
Frais d'exploitation	3'692.40	2'522.85
- salaires au Togo	1'395.00	1'315.00
- frais de bureau, ports, téléphones	1'151.40	643.85
- surveillance des fondations	350.00	300.00
- autorisations et taxes	796.00	264.00
Frais de voyages *	6'469.10	7'666.40
- avion, hébergement, restauration	6'469.10	7'666.40
Total des charges opérationnelles	78'889.68	41'004.87
Intérêts bancaires actifs	-59.30	-79.39
Charges financières	414.35	296.80
Résultat financier net	355.05	217.41
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8'899.32	-8'891.45

* compensés par le produit couverture des frais de voyages par les membres fondateurs, en respect de l'article 24 du Règlement interne de la Fondation



DES VIES SAUVÉES GRÂCE À VOTRE DON

En 2010 :

2686 consultations médicales

38 accouchements au dispensaire médicalisé

60 guérisons par intervention chirurgicale

FAM

Fondation Avenir Meilleur au Togo

Case postale 212 - 1028 Préverenges - Switzerland

www.fam-togo.org

CCP 17-166123-9



CH-3003 Bern, GS-EDI

Fondation Avenir Meilleur (FAM)
au Togo
c/o Franck Simond
C. P. 212
1028 Préverenges

Référence: 3408 - RR/ner (à rappeler dans toute correspondance)
Tél: 031 322 80 42, Fax: 031 322 80 32
Collaborateur/trice responsable: Renaud Rini
Berne, le 22 août 2011

Rapport de gestion pour l'année 2010

Monsieur,

Par courrier du 4 juillet 2011, vous nous avez soumis le rapport de gestion de la fondation susmentionnée accompagné du rapport d'activités, du bilan, des comptes de résultats, des annexes et du rapport de l'organe de révision. Le conseil de fondation a approuvé ce rapport le 2 juillet 2011.

Nous avons examiné ces documents conformément à notre devoir de surveillance (art. 84, al. 2 CCS). N'ayant constaté aucun dysfonctionnement apparent, nous n'avons pas de remarque à faire au sujet de la gestion de la fondation durant l'année comptable 2010.

Nous vous signalons pour mémoire que l'examen et l'évaluation du compte rendu par l'autorité fédérale de surveillance ne déchargent pas les organes de la fondation de leur responsabilité de gestion au sens du droit civil.

En application de l'article 3 de l'Ordonnance du 24 août 2005 sur les émoluments perçus par l'autorité fédérale de surveillance des fondations, vous êtes tenus d'acquitter un émolument de **350 CHF** pour l'examen des documents que vous nous avez transmis. Vous voudrez bien le faire au moyen du bulletin de versement annexé dans un délai de 30 jours dès réception de la présente.

Enfin, en vertu de l'article 961 CO applicable par analogie, nous vous prions à l'avenir de signer le compte d'exploitation et le bilan conformément au mode de signature prévu pour la fondation (individuelle ou collective à deux).

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Renaud Rini

Annexe: facture